



APPEL SUPPLEMENTAIRE POUR LA REPONSE A LA SITUATION EN IRAQ

**Protection et assistance aux réfugiés irakiens dans les pays voisins et pour les
déplacés internes et les réfugiés non-irakiens en Iraq**

Janvier 2007



Résumé

L'UNHCR a entrepris la révision de son programme en Iraq pour répondre à l'escalade de la violence en Iraq et aux déplacements massifs, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

L'approche de l'UNHCR fait partie d'un vaste engagement des Nations Unies pour soutenir les gouvernements de la région dans leur réponse aux besoins d'assistance et de protection pour les Irakiens déplacés et les réfugiés non-irakiens. Les activités de l'UNHCR à l'intérieur de l'Iraq sont également cohérentes avec le Plan d'action conjointe prioritaire des Nations Unies.

L'UNHCR estime que le nombre d'Irakiens déplacés à l'intérieur des frontières de leur propre pays est de plus de 1,7 million, avec parmi eux, 500 000 qui ont été déplacés depuis le bombardement de Samarra en février 2006. L'UNHCR estime également que plus de deux millions d'Irakiens ont trouvé refuge dans les pays voisins. Pour assurer une approche harmonisée et cohérente dans l'assistance et la protection, le Budget Supplémentaire pour l'Iraq en 2007 répondra aussi bien aux défis à l'intérieur même de l'Iraq qu'au renforcement du personnel et des ressources dans les pays voisins qui sont mis à rude épreuve par l'afflux régulier d'Irakiens.

Les principaux objectifs du programme sont :

- Assurer efficacement la protection et l'assistance pour les Irakiens les plus vulnérables qui ont fui et qui continuent de fuir vers les pays voisins.
- Améliorer la protection et l'assistance aux réfugiés à l'intérieur de l'Iraq et rechercher des solutions durables.
- Fournir une assistance ciblée pour répondre aux besoins des plus vulnérables parmi les déplacés

internes et les communautés d'accueil au sein de l'Iraq.

- Attirer de façon plus importante l'attention de la communauté internationale et plaider la cause des déplacés irakiens et des réfugiés en Iraq.
- Mettre à jour le dispositif d'intervention régionale de l'UNHCR et son plan opérationnel d'urgence.

Résultats attendus et défis : L'UNHCR fera son possible pour assumer ses responsabilités en Iraq en tant que coordinateur du groupe humanitaire F qui est en charge des réfugiés, des déplacés internes, des rapatriés et des apatrides, en coordination avec le Coordinateur humanitaire. L'UNHCR continuera ses interventions ciblées et limitées pour assister les déplacés internes en fonction des contraintes de sécurité et du soutien des donateurs. L'UNHCR reconnaît les difficultés inhérentes pour opérer à l'intérieur de l'Iraq où il est impossible d'assurer une réelle protection aux nombreux groupes relevant de notre compétence. Parallèlement, l'UNHCR affectera des ressources supplémentaires aux opérations de réfugiés dans la région. Aucun des Etats de la région n'est signataire de la Convention de 1951 et la stratégie de l'UNHCR est une approche pragmatique qui comprend la plus large acceptation possible de la protection, notamment le fait de maintenir les frontières « ouvertes ». Les priorités de 2007 incluent d'augmenter la capacité d'enregistrement de tous les Irakiens qui approchent les bureaux de l'UNHCR dans la région pour identifier les plus vulnérables parmi eux et répondre à leurs besoins de protection et d'assistance, en fournissant une assistance aussi bien aux communautés qu'aux personnes, et faciliter la réinstallation lorsque c'est la solution durable la plus appropriée.

Récapitulatif

Titre	La situation en Iraq
Bénéficiaires	Réfugiés irakiens dans les pays voisins, réfugiés non-irakiens et déplacés internes en Iraq
Durée	1 ^{er} janvier/31 décembre 2007
Besoin total de financement	59 707 288 dollars.



Camp de réfugiés d'Al Tanif à la frontière irako-syrienne/UNHCR

Environnement opérationnel

Le contexte

Il n'y a actuellement aucun signe tangible d'une fin des déplacements massifs et accrus, face à l'extrême violence quotidienne en Iraq. La sécurité, l'impact politique, social et financier affectent désormais l'Iraq, la région et au-delà pour de nombreuses années. La réponse face à ces déplacements d'Iraqiens doit s'élaborer sur le long-terme dans un effort pour assurer la protection aux Iraqiens et aux autres groupes déplacés, et de façon générale dans une perspective de stabilité de la région.

L'exode actuel est le plus important mouvement de population au Proche-Orient depuis celui des Palestiniens en 1948, après la création de l'Etat d'Israël. Environ un Iraqien sur huit est déplacé. L'UNHCR et d'autres agences humanitaires manquent de ressources pour faire face au nombre de plus en plus important de déplacés et à l'augmentation des Iraqiens désespérés qui ont besoin d'assistance aussi bien en Iraq même qu'à l'extérieur de leur pays.

L'UNHCR opère à l'intérieur de l'Iraq dans le cadre de l'Equipe des Nations Unies pour ce pays (UNCT), composée de 16 agences et programmes des Nations Unies et deux institutions affiliées, l'OIM et la Banque mondiale. Son travail est régi par la Résolution 1546 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (8 juin 2004), en pleine coopération avec la Mission d'Assistance des Nations Unies pour l'Irak (UNAMI) ainsi qu'avec le Coordinateur Humanitaire. Pour rationaliser les interventions et améliorer encore la coordination, le UNCT a

adopté « l'approche de groupe », actuellement composée de sept groupes. L'UNHCR est le coordinateur du Groupe F (Réfugiés, Déplacés internes et solutions durables) dont les objectifs sont : « *soutenir les autorités iraqiennes pour améliorer une assistance adéquate et une réelle protection pour les populations déracinées en Iraq, prévenir tout nouveau déplacement et créer les conditions permettant de parvenir à des solutions durables.* »

En 2007, les activités dans les pays voisins seront étendues afin de prendre en compte le très grand nombre d'Iraqiens qui auraient trouvé un asile dans ces pays. Depuis le 19 mars 2003, l'UNHCR ne cesse de plaider pour la reconnaissance des besoins de protection internationale des Iraqiens et d'appeler à la fin des retours forcés.

Les besoins

L'UNHCR estime à 1,7 million le nombre d'Iraqiens déplacés à l'intérieur des frontières de leur pays à la fin de 2006. Alors que beaucoup étaient déplacés avant 2003, ils sont de plus en plus nombreux à fuir les violences communautaires, ethniques et généralisée. L'UNHCR estime qu'en 2006, quelque 500 000¹ Iraqiens ont fui leurs maisons pour d'autres régions à l'intérieur même de l'Iraq et que les déplacements internes se poursuivent à un rythme de 40 à 50 000 par mois.

L'insécurité à l'intérieur de l'Iraq limite l'accès aux groupes de personnes les plus vulnérables, mais les études qualitatives et quantitatives issues d'un large panel d'agences gouvernementales, d'instituts de recherches², d'ONG et des agences de l'UNCT ainsi que de l'OIM mettent en évidence une détérioration de la situation dans tout le pays, avec une éventuelle exception pour les trois gouvernorats du nord. Comme cela a été montré par les évaluations des besoins réalisées par l'UNHCR et les autres agences du Groupe F, les besoins prioritaires d'assistance des déplacés sont

¹ En novembre 2006, en utilisant les statistiques du Ministère iraquien des Migrations et déplacements, de l'OIM et du Gouvernement Régional Kurde (GRK). Au 11 décembre 2006, l'OIM a estimé à quelque 253 000 le nombre de déplacés internes dans 15 des 18 gouvernorats.

² Ces tendances sont également reprises par Brookings Institution « *Rapport sur les déplacements en Iraq* » et dans l'Iraq Index, qui incluent notamment une certaine quantité d'indicateurs de base pour illustrer le niveau de violence et la situation socio-économique se détériorant dans le pays.

la nourriture et les produits non alimentaires, l'hébergement et l'accès à l'eau et à un système sanitaire. La protection des personnes déplacées est un problème immédiat et accru, non seulement à cause des retards dans le transfert des cartes de rations alimentaires, l'incapacité à fournir les différents documents réclamés et l'établissement de nouvelles procédures d'enregistrement dans les gouvernorats d'accueil, ce qui évidemment limite l'accès aux services de base.

Un grand nombre de réfugiés irakiens sont démunis et vivent dans des régions manquant de ressources. Des informations font état de femmes et de jeunes filles forcées de se prostituer ou d'avoir recours au « sexe de survie » et d'enfants contraints de travailler ou soumis à d'autres formes d'exploitation pour survivre.

Une évaluation conjointe des Nations Unies en Syrie³ a montré que quelque 30 pour cent des enfants irakiens n'étaient pas scolarisés (et dans le cas contraire, les écoles manquaient de ressources telles que des livres, des chaises, du papier), quatre pour cent des Irakiens sont invalides et plus de 10 pour cent des familles irakiennes ont une femme comme chef de famille. La situation se détériore au fur et à mesure de l'escalade de la violence. La fuite des réfugiés se poursuit et les mécanismes d'entraide entre les réfugiés et les communautés d'accueil se réduisent. Compte tenu du fait que les déplacements dans les pays voisins vont plus vers les centres urbains que vers les camps, l'assistance devra être individuelle, ainsi que sur la base de la communauté et des institutions, avec une priorité pour les deux derniers éléments. Plusieurs évaluations permettant d'avoir des informations supplémentaires sur la situation des Irakiens en Syrie et en Jordanie devraient être achevées au début 2007.

Les principaux objectifs

- Assurer une protection réelle et une assistance aux plus vulnérables des Irakiens qui ont fui et à ceux qui continuent à fuir vers les pays voisins.
- Améliorer la protection et l'assistance aux réfugiés à l'intérieur même de l'Irak et poursuivre la recherche de solutions durables.
- Fournir une assistance ciblée face aux besoins des déplacés les plus vulnérables et leurs communautés en Irak.

- Mettre à jour le dispositif régional d'intervention et le plan opérationnel d'urgence pour la situation en Iraq.
- Attirer encore davantage l'attention de la communauté internationale et plaider aussi bien pour la cause des déplacés irakiens et des réfugiés en Iraq.

Principaux objectifs

- Que les gouvernements des pays voisins et les communautés locales accueillant des réfugiés maintiennent leur accueil généreux et gardent leurs frontières ouvertes pour ceux qui fuient la violence et demandent l'asile.
- Que le gouvernement irakien enregistre tous les réfugiés à l'intérieur du pays et fournisse des cartes de résident et d'identité en coopération avec le Gouvernement régional kurde pour les réfugiés demeurant dans les trois gouvernorats.
- Que des évaluations détaillées des besoins des réfugiés, déplacés et rapatriés en Iraq et des Irakiens dans les pays voisins soient achevées.
- Que des programmes élaborés pour faire face aux besoins des groupes les plus vulnérables soient mis en place : des objectifs initiaux, des évaluations en cours ont été établis pour 3 500 cas d'Irakiens pour une réinstallation depuis les pays voisins ; 1 000 réfugiés non-irakiens pour une réinstallation en Iraq et 4 000 familles de déplacés internes pour une assistance d'hébergement d'urgence.
- Que des programmes élaborés pour faire face aux besoins des institutions et des communautés soient mis en place pour soulager le lourd fardeau relatif à l'accueil de centaines de milliers de personnes déplacées : les objectifs initiaux ont été fixés à au moins 10-15% des Irakiens en Syrie et en Jordanie pour l'enregistrement, l'assistance à la santé et l'éducation, pour que 50 000 déplacés, rapatriés et réfugiés puissent bénéficier d'une aide juridique et de conseils à travers le réseau de 14 centres existants d'information juridique et l'établissement de trois centres supplémentaires en Iraq, que 171 000 personnes relevant de notre compétence et les communautés locales reçoivent une assistance basée sur la communauté dans les zones concernées par les déplacements en Iraq.

³ *Evaluation de la situation des réfugiés irakiens en Syrie*. Mars 2006, UNHCR, UNICEF et PAM.

Estimation chiffrée

Type de population	Origine/ Localisation	Janvier 2007		Décembre 2007 (projections/objectifs)	
		Total	Assisté ou enregistré par l'UNHCR	Total	Assisté ou enregistré par l'UNHCR
Réfugiés et demandeurs d'asile en Iraq	Palestiniens	15 000	5000	7500	7500
	Turcs	16 110	16 110	8950	8950
	Iraniens	11 960	11 960	11 150	11 150
	Syriens	870	870	-	-
	Soudanais	142	142	0	0
Déplacés Internes	Iraq	1 700 000	100 000	2 300 000 à 2 700 000	150 000 à 600 000
Irakiens dans les pays voisins ⁴	Syrie	500 000 à 700 000	40 000	500 000 à 1 000 000	70 000
	Jordanie	500 000 à 700 000	21 000	500 000 à 700 000	70 000
	Egypte ⁵	-	2500	-	20 000
	Liban ⁶	20 000 à 40 000	3500	30 000 à 50 000	7000 à 10 000
	Turquie	-	5100	-	5100
Rapatriés	Iraq	300 000		50 000	



⁴ En plus des 54 000 réfugiés irakiens en Iran. En Arabie saoudite, on compte quelque 160 réfugiés irakiens en zone urbaine et moins de 90 demeurent encore dans le camp de Rafha. Ces réfugiés ont quitté l'Iraq au début des années 90 et sont assistés par l'UNHCR dans le cadre de programmes annuels.

⁵ En décembre 2006, aucun chiffre officiel n'était disponible sur le nombre d'Irakiens en Egypte et en Turquie. Pour l'Egypte, les estimations vont de 20 à 80 000.

⁶ Le nombre d'Irakiens au Liban est basé sur des estimations des ONG et de l'UNHCR

Stratégie et activités



Camp de déplacés irakiens à Fallujah/UNHCR

En Iraq

Les réfugiés

L'enregistrement et la fourniture de documents d'identité, particulièrement l'identification des réfugiés en Iraq même, seront une priorité de façon à continuer d'assurer une protection matérielle, juridique et physique aux groupes de plus en plus en danger. Dans le contexte actuel de l'Iraq, la présentation de documents d'identité est vitale, notamment lors de contrôles aux check points, pour la distribution des rations alimentaires, la recherche d'emploi et le respect des droits judiciaires. En étroite coopération avec les autorités irakiennes nationales, régionales et locales, l'UNHCR soutient le (ré) enregistrement des réfugiés à l'intérieur de l'Iraq, en mettant particulièrement l'accent sur les populations vulnérables palestinienne et ahwazi dans le centre et le sud de l'Iraq. De plus, des estimations concernant les réfugiés turcs dans le nord de l'Iraq devront être revues.

Réinstallation, intégration locale et rapatriement volontaire

En 2007, l'UNHCR assurera la promotion de solutions durables pour les réfugiés à l'intérieur de l'Iraq en fonction des options possibles ainsi que leurs souhaits exprimés. Certains groupes de réfugiés particulièrement visés par les milices auront la priorité pour la réinstallation. D'autres réfugiés qui ont exprimé leur intention de rentrer dans leur pays d'origine, principalement en Iran, Turquie et Syrie, pourraient le faire une fois les

garanties suffisantes obtenues quant à leur protection après leur retour. Pour les réfugiés demeurant en Iraq, et où parce que c'est possible principalement dans les trois gouvernorats du nord, l'UNHCR assurera la promotion de l'autosuffisance grâce à des activités génératrices de revenus, des formations professionnelles et un soutien pour l'hébergement.

Assistance pour une protection orientée vers les individus et les communautés qui subissent les conséquences des déplacements internes

A condition de pouvoir les atteindre, l'UNHCR recherchera à atténuer les conditions de plus en plus difficiles auxquelles doivent faire face les populations de plus en plus importantes déplacées en Iraq, par un soutien humanitaire direct et par un soutien à leur communauté d'accueil. L'épuisement des ressources alors que les populations continuent à fuir, génère de nouveaux déplacements et rendent les tensions plus vives. L'assistance de base sera fournie aux individus et aux groupes pour suppléer aux ressources de plus en plus maigres ; notamment des hébergements d'urgence pour les déplacés, l'extension, la réhabilitation ou la réparation des maisons des familles d'accueil ; des améliorations à effet rapide pour les infrastructures communautaires et les services publics et le soutien aux déplacés et aux plus vulnérables membres des communautés d'accueil. Toutes ces activités seront coordonnées, en prenant en compte la faisabilité locale et les besoins en cherchant à éviter les tensions locales et les conflits. A la lumière des problèmes particuliers de protection des déplacés et en plus de la protection assurée par le gouvernement iraquien, l'UNHCR continuera à surveiller et à évaluer la situation des déplacés. La capacité de ses réseaux d'aide juridique sera étendue et ainsi que celle des centres d'information avec des bureaux supplémentaires, des équipes mobiles, un soutien technique et des formations du personnel, aussi bien par une assistance directe (sur les problèmes particuliers de (re) fourniture de papiers d'identité perdus, de statut civil et de certificats de naissance et de mariage) et la sensibilisation aussi bien à la cause des déplacés et des autres personnes relevant de notre compétence auprès des décideurs.

Sensibilisation et partenariats stratégiques

L'UNHCR, en tant que coordinateur pour le Groupe F Réfugiés et déplacés en Iraq, a la responsabilité spécifique de mener à bien la sensibilisation et la coordination des activités en étroite coopération avec le Coordinateur humanitaire. En réponse au déplacement accru en Iraq, l'UNHCR dirige le travail interorganisations pour assurer le soutien aux autorités irakiennes dans les secteurs tels que la politique du développement, la gestion des camps, l'hébergement, l'éducation, la santé, la protection et l'amélioration des infrastructures.

L'UNHCR mettra en oeuvre une campagne de haut niveau et multisectorielle pour sensibiliser les gouvernements, les institutions locales, les médias arabes et les populations dans la région.

Les activités à l'intérieur de l'Iraq consisteront à :

- Maintenir et développer les 14 centres d'assistance et d'information juridique
- Mettre en place des activités d'autosuffisance pour les réfugiés non-iraquiens dans les gouvernorats régionaux kurdes.
- Assurer une assistance d'urgence pour les plus vulnérables réfugiés et déplacés internes (notamment des allocations de location pour les réfugiés palestiniens à Bagdad et une assistance aux groupes bloqués aux frontières de la Jordanie et de la Syrie).
- Procéder au rapatriement volontaire des réfugiés turcs et iraniens.
- Fournir un hébergement temporaire et du matériel d'urgence non-alimentaire,
- Projets à effet rapide, allocations financières et formations professionnelles de façon à améliorer la capacité des communautés d'accueil à absorber les déplacés internes.

A l'extérieur de l'Iraq

Enregistrement, détermination du statut de réfugié et réinstallation

L'enregistrement comme moyen d'identifier les plus vulnérables des Iraquiens sera une composante prioritaire de la stratégie de protection révisée, en particulier dans les pays voisins immédiats dans la région. Le but de l'enregistrement sera d'identifier les personnes avec un besoin particulier de protection ou humanitaire qu'elles ne peuvent pas trouver dans le système de protection en vigueur dans le pays d'accueil. Tous les efforts seront faits pour impliquer les autorités des pays d'accueil dans le processus d'enregistrement. Les critères de vulnérabilité seront élaborés avec beaucoup d'attention, prenant en considération aussi bien le champ de protection possible dans chaque pays, ainsi que la nécessité de maintenir une certaine cohérence et une sorte de standardisation dans leur structure et leur mise en oeuvre par les bureaux nationaux dans la région.

La détermination du statut individuel au cas par cas pour les centaines de milliers de

personnes n'est pas réalisable, inutile et stratégiquement peu approprié. La portée des exercices de détermination du statut de réfugié, et les besoins en personnel et financiers qui pourraient en résulter, dépendront largement des résultats des négociations avec les pays hôtes alentour, ainsi que de la souplesse des procédures dans les pays de réinstallation. Les Iraquiens qui ne sont pas enregistrés par l'agence et qui sont actuellement en détention et/ou qui courent le risque d'être expulsés seront identifiés par un contrôle systématique des centres de détention, et l'accès à l'enregistrement avec l'UNHCR leur sera donné, si nécessaire, de façon à éviter l'expulsion.

Bien que la réinstallation soit une solution d'ultime recours, elle peut être utilisée plus stratégiquement – dans le cadre d'une approche globale – pour aider à assurer une protection à un plus grand nombre d'Iraquiens. Utiliser la réinstallation dans le cadre de cette stratégie de protection, demandera une grande flexibilité de la part des pays de réinstallation et de l'UNHCR (notamment dans l'usage de réinstallation méthodique groupée et de départs accélérés dans le cadre de réunification familiale) et la bonne volonté des premiers Etats d'asile pour trouver des solutions locales pour les réfugiés. Dans le contexte actuel, la réinstallation doit demeurer une option pour répondre principalement aux besoins immédiats de protection juridique et physique, pour protéger les femmes qui sont en danger et faire face aux vulnérabilités particulières de nature médicale ou sociale (séparation familiale, enfants non-accompagnés ou séparés) qui ne peuvent pas trouver une réponse réelle dans les pays d'asile de la région. En d'autres termes, la réinstallation ne peut pas être un recours pour des raisons de vulnérabilité liée à un manque d'assistance matérielle.

L'assistance

L'assistance aux Iraquiens dans la région devrait être fournie à travers des réseaux communautaires, tels que les agences nationales sociales et la société civile. Cette méthode devra permettre à l'UNHCR d'atteindre simultanément plus de bénéficiaires et d'être davantage en prise avec les autorités des pays d'accueil pour plaider l'amélioration des standards nationaux de protection, et de soutenir les infrastructures locales touchées par les conséquences de la présence d'un grand nombre de populations irakiennes sur leurs territoires. Concrètement, le soutien de l'UNHCR en 2007 à ce réseau social aura un effet positif parmi les communautés d'accueil. Seules des circonstances spécifiques autoriseront une aide financière directe.



*Camp de réfugiés de Ruwayshed, Jordanie.
Une famille iraquienne
réfugiée/UNHCR/P.Sands*

Planification des situations d'urgence

Les plans d'action pour les situations d'urgence qui ont été développés pour faire face à un afflux massif en 2003 ont besoin d'être profondément revus pour répondre à l'exode actuel depuis l'Iraq, tout en prenant en compte une désintégration potentielle du pays et par conséquent une accélération du processus de déplacement. L'UNHCR a également renforcé d'urgence ses stocks pour la situation en Iraq pour pouvoir assister 200 000 personnes. De façon à réaliser des économies et à minimiser les risques, l'UNHCR a consolidé ses stocks régionaux à Amman, fermé ses entrepôts régionaux en Turquie, en Iran et Aqaba en Jordanie et continuera à fermer un certain nombre d'entrepôts en Iraq. Les capacités de stockage et de fourniture au Koweït, dans le nord de l'Iraq, en Jordanie et en Syrie seront maintenues si nécessaire. Les fonds de ce programme seront utilisés pour :

- Renforcer la capacité (de l'UNHCR, des autorités nationales) pour entreprendre l'enregistrement, la détermination du statut de réfugié, la réinstallation et les activités sociales et de protection,
- Fournir une assistance basée sur la communauté prenant particulièrement en compte les secteurs de la santé, l'éducation et les services communautaires,
- Assurer un soutien individuel des plus vulnérables, particulièrement les femmes chef de famille,
- Fournir un soutien et des conseils aux victimes de violences sexuelle et sexiste
- Former des partenaires stratégiques, notamment les autorités frontalières

- et les services d'intervention d'urgence,
- Renforcer les stocks pour l'UNHCR en Iraq (localisés en Jordanie) pour faire face aux besoins urgents de 200 000 personnes,
- Fournir une assistance d'urgence dans les lieux bien précis tels que Ruwayshid, Al Tanif, El Hol et pour les réfugiés bloqués dans le no-man's land.

Impact

En Iraq, particulièrement en dehors des trois gouvernorats du nord, la capacité de protection et d'assistance sera largement dictée par des conditions de sécurité, l'accès et les données fiables sur la localisation de ceux qui ont des besoins spécifiques. Etant donné l'importance du déplacement interne qui pourrait atteindre quelque 2,3 millions de personnes à la fin de l'année 2007, selon les dernières tendances (ou même 2,7 millions de personnes en fonction de l'échelle de violence), l'intervention de l'UNHCR et l'impact consécutif se fera sur les personnes les plus vulnérables dans les zones où l'agence et ses partenaires auront un accès sûr. Les prévisions doivent être réalistes sur le fait que l'intervention de l'UNHCR sera relativement limitée avec l'objectif général de soutenir l'intervention des autorités centrales, régionales et locales dans la fourniture de protection et d'assistance aux déplacés.



Une femme réfugiée iraquienne vivant temporairement à Amman téléphone à son fils, qui habite Bagdad.

© UNHCR/P.Sands/décembre 2006

Dans les pays voisins, l'UNHCR cherchera au moins à maintenir l'accueil généreux assuré par les autorités compétentes et les communautés, en cherchant à partager le fardeau de l'accueil des centaines de milliers d'Iraqiens. L'objectif fondamental et l'impact souhaité, à travers la mise en œuvre de ses activités, sont de garder les frontières ouvertes et de rendre possible pour les Iraqiens qui fuient la violence dans leur pays de vivre en toute sécurité dans les pays voisins. Des rapports font état du point

de « saturation » déjà atteint en Syrie, Jordanie et au Liban, avec les autorités et les communautés d'accueil, qui doivent déjà se démener pour fournir des services de base et des aménagements pour leurs propres ressortissants, frustrés par l'arrivée continue de réfugiés iraqiens. L'UNHCR et la communauté internationale doivent faire tout leur possible afin d'améliorer le cadre général de protection dans la région, y compris assurer l'accès pour les demandeurs d'asile aux soins de santé et la scolarisation des enfants.

Défis

La violence continue, qui vise chaque segment de la société et qui entraînerait la mort de 100 Iraquiens chaque jour, limite la possibilité des agences d'opérer efficacement dans le pays. Par conséquent, des régions de l'Iraq sont hors d'atteinte de l'assistance humanitaire et, dans les lieux où les activités sont entreprises, c'est souvent dans le cadre d'une gestion à distance, alors que la communauté internationale compte sur la capacité des agences locales et du personnel national pour la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation. Entreprendre des programmes à l'intérieur de l'Iraq est très risqué. Cela renforce le besoin pour chacune des activités d'avoir un impact direct et quantifiable sur la protection des populations relevant de notre compétence.

Contrôler et évaluer les activités continuera à constituer un défi, particulièrement à l'intérieur de l'Iraq. En raison de l'accès limité et du caractère politique des déplacements internes et externes, il est impossible d'estimer précisément le nombre actuel de déplacés iraqiens. Dans plusieurs cas, les personnes déplacées internes ne voient pas l'intérêt de s'enregistrer, et lorsqu'elles le font, les comptes rendus sur l'enregistrement sont irréguliers et limités aux régions que le gouvernement contrôle. Les groupes confessionnels, ethniques et tribaux peuvent, au même moment, exagérer les chiffres en vue de renforcer leurs revendications géographiques, en amont des discussions sur la formation des systèmes fédéraux et l'autonomisation des régions en Iraq. Le nombre de personnes franchissant les frontières des Etats voisins pourra être aussi variable étant donné que les routes d'exil deviennent plus dangereuses ou alors que les Etats restreignent l'accès.

Les Etats voisins de l'Iraq doivent être soutenus pour pouvoir continuer d'étendre leur hospitalité généreuse à un plus grand nombre d'Iraquiens en quête d'une protection internationale. Les pays, qui ne sont pas limitrophes avec l'Iraq, doivent aider à porter le fardeau et empêcher la création d'un nouveau déplacement de longue durée des populations au Moyen Orient. En agissant pour répondre au déplacement des Iraquiens, la communauté internationale doit également reconnaître la crainte grandissante et l'attention du monde arabe sur les millions de Palestiniens qu'ils continuent d'accueillir.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

Présence UNHCR	Iraq	Jordanie	Syrie	Liban	Egypte	Turquie
Bureaux	9	2	1	1	1	3
Personnel Total (SB)	48	16	11	4	2	3
Internationaux	10	3	4	1	0	0
Nationaux	33	13	7	4	2	3
VNU (internationaux et nationaux)	2	16	26	5	3	4
Consultants	3	2	3	2	0	2

NB : Une révision des besoins en personnel sera effectuée au cours du premier trimestre 2007. En Iraq, l'UNHCR est présent à Bagdad, Suleymaniyah, Dohuk, Erbil, Kirkuk, Nassiriyah et Bassorah. Les opérations en Iraq sont soutenues par les bureaux basés à Amman et à Koweït City.

Coordination

En Iraq, sous la coordination générale de l'UNAMI, l'UNHCR travaille en partenariat étroit avec les autorités nationales, régionales et locales, les organisations internationales, les ONG internationales et nationales, les organisations en charge des communautés et d'autres acteurs de la société civile. L'UNHCR est le coordonnateur dans le cadre du groupe de travail F des Nations Unies et est en charge des réfugiés, des personnes déplacées internes, des rapatriés et des apatrides. En matière de fourniture d'assistance aux personnes déplacées internes, l'UNHCR travaille étroitement avec l'OIM, l'Unicef, le PAM et l'OMS et a une présence forte dans les trois gouvernorats du nord et dans les gouvernorats du sud. Dans les pays voisins, l'UNHCR fait partie de l'équipe pays des Nations Unies et travaille en coordination étroite avec les ministères compétents et les ONG internationales et

nationales, y compris la Société nationale du Croissant-Rouge.

Partenaires

Partenaires opérationnels

L'UNHCR a établi des partenariats de mise en œuvre et opérationnels avec les ministères en charge des réfugiés et des questions de déplacement dans chaque pays.

Les activités proposées dans cet appel incluent le soutien au Ministère du Déplacement et de la Migration en Iraq, à celui de la Santé et de l'Éducation en Jordanie et en Syrie parmi d'autres partenaires des gouvernements de mise en œuvre ou d'opérations. En plus, le bureau a développé un réseau de plus de 20 ONG nationales ou internationales partenaires en Iraq et dans les pays voisins.



Camp El Hol accueillant des réfugiés irakiens à la frontière iraquo-syrienne. UNHCR

Total des besoins (en dollars)

Répartition budgétaire	BUDGET POUR LA REPONSE A LA SITUATION EN IRAK							
	Iraq	Jordanie	Syrie	Turquie	Liban	Egypte	HQ/ISU	Total
Protection, Contrôle et Coordination	2 994 290	896 152	914 079	0	534 690	195 424	0	5 534 635
Alimentation		527 285	500 000	28 000				1 055 285
Transport & logistique	916 645	587 570	675 000	21 000			900 000	3 100 215
Besoins domestiques & soutien aux familles	1 654 885	620 500	600 000	332 700		230 000	2 000 000	5 438 085
Eau	350 000	320 864	310 000					980 864
Sanitaires	200 000	201 488	300 000					701 488
Santé & Nutrition	222 850	2 000 000	3 308 342	102 500	57 200	325 000		6 015 892
Hébergement & Infrastructures	3 459 800	45 632	400 000	110 250				4 015 682
Services communautaires	876 180	433 596	1 072 000	65 000	161 850	71 000		2 679 926
Education	745 200	2 000 000	3 500 000	36 000	30 000	560 000		6 871 200
Production récoltes								
Bétail animaux								
Génération de revenus	1 890 078		200 000			100 000		2 190 078
Aide juridique	2 453 173	2 195 582	2 096 000	315 000	489 000	78 000	400 000	8 027 055
Soutien opérationnel aux agences	1 870 379	733 940	1 280 000	16 000	134 732	248 000	1 000 000	5 283 051
Total opérations	17 633 480	10 562 609	15 155 421	1 026 750	1 407 472	1 807 424	4 300 000	51 893 156
Coût indirect 7%*	1 234 344	739 383	1 060 879	71 873	98 523	126 520	301 000	3 632 521
Soutien programme	1 566 006	489 793	349 858	405 571	115 310		1 255 073	4 181 611
Total général	20 433 830	11 791 785	16 566 158	1 504 194	1 621 305	1 933 944	5 856 073	59 707 288

* Le coût indirect de 7% a été ajouté au total des besoins opérationnels pour faire face à tout coût indirect supporté par l'UNHCR.

Vue d'ensemble des financements pour 2006

L'ensemble des besoins pour les opérations de l'UNHCR en Iraq, en 2006, s'est élevé à : 29 777 953 dollars. L'UNHCR est reconnaissant envers les donateurs suivants pour leur aimable contribution à cette opération :

Donateurs	Montant (en dollars US)
Allemagne	318 878
Espagne *	5 055
Etats-Unis d'Amérique	7 967 996
Irlande	658 762
Japon	500 000
Norvège	1 597 444
Royaume Uni	265 905
Secteur privé (Australia for UNHCR)	299 958
Suisse	1 385 436
UNDG Iraq Trust Fund (Corée)	1 972 000
Total des contributions nouvelles	14 971 734
Report de 2005	8 859 501
TOTAL	23 830 935

*Les contributions espagnoles des communautés autonomes et d'autres administrations publiques se sont faites via l'association España con ACNUR.

